

La tentative avortée de la prise de Malte par les Français en mars 1798: ordres, contrordres et ambiguïtés de la politique méditerranéenne du Directoire

Xavier Labat Saint Vincent

Le 9 juin 1798, la flotte de Bonaparte en route pour l’Égypte s’empara de Malte, mettant fin à près de trois siècles de domination de l’archipel par les Chevaliers de l’Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Si l’Histoire a retenu cette date, elle a généralement oublié que cette conquête avait été envisagée depuis plusieurs mois par le général en chef et qu’elle aurait dû avoir lieu en mars de la même année. Le présent article se propose, à travers une étude chronologique des nombreuses correspondances échangées à l’époque entre les protagonistes de l’affaire, de reconstituer l’origine, la préparation, puis l’échec de cette première tentative des Français pour s’emparer de Malte. Mais, avant d’entrer dans le vif du sujet, remontons quelques années en arrière : la toute première menace d’un projet d’intervention militaire française date de novembre 1792¹. Elle émanait de l’abbé Grégoire qui menaçait Malte d’une expédition par l’escadre de l’Amiral Truguet², si la Convention n’obtenait pas une « réparation éclatante » des insultes faites,

1. Voir A. Blondy, *L’Ordre de Malte au XVIII : des dernières splendeurs à la ruine*, Paris, éditions Bouchene, 2002, p. 323-324. – L’épisode de l’histoire maltaise, dont il est question dans cet article, est évoqué par l’auteur ainsi que par d’autres historiens spécialistes de Malte, dont principalement William Hardman dans son ouvrage *A history of Malta during the period of the French and British occupations, 1798-1815*, Londres, Longmans, Green & C°, 1909. Mais, à la lecture des nombreuses correspondances mentionnées dans cet article, il est apparu que certaines précisions se devaient d’être apportées si l’on veut comprendre à sa juste valeur l’importance que revêtait Malte pour les autorités françaises, et qu’il fallait en outre corriger certains points, notamment quant aux noms des différents Maltais qui y prirent part.

Le présent article sera également publié dans la Revue d’Histoire Maritime, dans son volume de juin 2005.

2. Le vice-amiral Laurent-Jean-François Truguet commanda les forces de la Méditerranée en 1792-1793. Il fut ministre de la Marine de novembre 1795 à

par des chevaliers, à des capitaines français qui avaient arboré la cocarde tricolore³. Entre cette affaire et l'événement dont il est question ici, les deux puissances maintinrent un statu quo qui leur était profitable, surtout à la France qui trouvait dans l'île un utile relais à son commerce du Levant. Des crises survinrent, mais jamais aucune des parties n'en vint à la rupture. Malheureusement pour l'ordre de Saint-Jean, l'évolution de la Première République française, et, surtout, les succès militaires qu'elle remporta, scellèrent son sort.

L'un des motifs qui poussèrent Bonaparte à s'intéresser à Malte fut qu'après les victoires de la première campagne d'Italie, la flotte anglaise avait quitté la Méditerranée, car elle ne disposait plus de ses bases maritimes d'Italie, Livourne en particulier ; par ailleurs, le royaume anglo-corse n'existait plus, la Corse ayant été évacuée en octobre 1796. En outre, l'Espagne avait déclaré la guerre à l'Angleterre, et Naples avait signé la paix avec la France. L'évacuation anglaise était achevée fin 1796. De ce fait, la maîtrise de la Méditerranée par la Marine française, qui disposait alors d'environ cinquante vaisseaux de ligne et d'une soixantaine de frégates⁴, devenait enfin possible; mais, pour cela, il fallait qu'elle possédât de bons relais portuaires entre la métropole et le Levant. Après la chute de Venise, le 14 mai 1797, les Français occupèrent, en juin, les îles de Corfou, Zante, Céphalonie et Cérigo, qui avaient jalonné les communications de la République des Doges vers l'Orient. Ils avaient également la jouissance des îles Saint-Pierre, grâce à un article secret du traité de paix signé avec le Piémont.⁵ Il était désormais essentiel

juillet 1797. L'escadre de Toulon se préparait alors pour l'expédition de Sardaigne. Une partie de cette escadre avait reçu l'ordre de faire une démonstration contre Naples. Voir J. Marquet de Montbreton, baron de Norvins, *Biographie de M. l'amiral Cte Truguet*, Paris, 1838.

3. MAE, CP Malte 22, n° 164, Malte, 22 juin 1792, plainte des capitaines français à l'Assemblée législative, citée par A. Blondy, *L'Ordre de Malte au XVIIIe siècle*, *op. cit.*, p. 317.
4. M. Acerra et J. Meyer, *Marines et Révolution*, éd. Ouest France, 1988, 287 p; p. 193.
5. *Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III*, 4 tomes, Paris, Imprimerie impériale, 1858 ; - voir lettre de Bonaparte au Directoire, VII prairial an V (26 mai 1797) : « Des articles secrets avec le roi de Sardaigne portent que nous devons occuper les petites îles Saint-Pierre. Ce serait le moment d'y envoyer 200 hommes et d'y commencer des fortifications ». - Dans la suite de l'article, la référence à cet ouvrage sera C.N.

de pouvoir utiliser Malte dont la situation géographique permet un contrôle efficace du trafic entre les deux bassins de la Méditerranée. L'archipel était convoité, car ses infrastructures militaires, portuaires et sanitaires en faisaient une place dont la possession aurait des retombées diplomatiques et psychologiques importantes. Bonaparte, qui n'ignorait pas la capacité de résistance des chevaliers, retranchés derrière leurs puissantes fortifications, comptait sur l'aide du peuple maltais dont il espérait qu'il serait acquis à la cause française⁶. Le 21 mai 1797, il écrivait au Directoire : « L'île de Malte est pour nous d'un intérêt majeur »⁷. Il rappelait que le Grand Maître était en train de mourir et que son successeur serait probablement un Allemand. L'Espagne étant l'alliée de la France, il proposait que l'on s'arrangeât pour faire élire un Grand Maître espagnol, ce qui, selon lui, devait coûter environ 5 à 600.000 F. Sachant que l'une des priorités du Directoire était d'organiser une expédition contre l'Angleterre, il suggérait que l'escadre de Toulon, qui devait passer dans l'Océan pour tenter une descente sur l'Angleterre, se réunît à la flotte espagnole et occupât Malte avant de faire voile sur le détroit.

Cependant, le ministre des relations extérieures français, Delacroix, arguant que l'Ordre avait toujours respecté une stricte neutralité, lui répondit le 3 juin suivant que la flotte française ne pouvait envisager cette expédition. Quelques mois auparavant, il avait clairement exprimé son souhait de voir l'Ordre de Malte dépouillé de son chef-lieu⁸ ; mais les arguments fournis par les bureaux ministériels et les représentants des Chambres de commerce du royaume étaient en faveur du statu quo

6. Le consul français à Malte, Caruson, informait dès 1795 le gouvernement français de l'état de l'opinion maltaise, « toute acquise à la cause française » selon lui : voir MAE CP Malte 23, Mémoire à la commission des relations extérieures, 4 prairial an III (23 mai 1795). – En 1797, Caruson écrit à Delacroix que les Maltais rêvaient de s'émanciper et enviaient le sort de l'Italie, MAE, CP Malte 24, n°2, 12 germinal an V (1er avril 1797), cité par A. Blondy, *op. cit.*, p. 358.

7. Bonaparte au Directoire, lettre du 2 prairial an V (21 mai 1797), C.I., lettre n° 1828. C.I. : *La correspondance inédite officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte*, Paris, C.L.F., éd. Panckoucke, 1819, 5 vol. (Italie vol. I et II ; Venise vol. I et II, et Suppléments)

8. A. Blondy, *op. cit.*, p. 345.

concernant Malte puisqu'il garantissait la stabilité du négoce, et de ce fait du maintien des liens avec l'Ordre. De plus, les pressions des Assemblées, modérées et royalistes⁹ jusqu'au coup d'Etat du 18 fructidor, l'avaient amené à faire machine arrière et à montrer plus d'aménité à l'égard de celui-ci.

Entre temps, Bonaparte devait s'occuper de consolider ses positions. Comme il craignait un éventuel retour de la flotte anglaise, il lui paraissait nécessaire de contrôler l'Adriatique. Il réclama au Directoire, à de nombreuses reprises, des hommes et des bâtiments. Quelques bâtiments furent armés en guerre et rassemblés à Ancône par le capitaine de vaisseau Sibille, et une flottille de frégates lui fut envoyée de Toulon. Elle arriva dans l'Adriatique en mai 1797, au moment où Venise tombait. Ayant récupéré la flotte de la République de Saint-Marc, les demandes en hommes se firent de plus en plus pressantes, car il fallait confier ces nouveaux bâtiments à des officiers de la Marine française. Le 1^{er} juin, Bonaparte écrivit au ministre de la Marine Truguet, pour lui demander d'envoyer à Venise une escadre de cinq ou six vaisseaux de ligne¹⁰. En effet, il craignait une reprise des hostilités avec l'Autriche, puisque le traité de paix avec l'Empereur n'était toujours pas signé¹¹, et que ce dernier avait fait occuper la Dalmatie au moment même où se déroulaient les difficiles négociations d'Udine¹². Il faisait miroiter au Directoire que l'escadre trouverait à Venise tout ce dont elle aurait besoin, et qu'elle ramènerait ensuite en France six vaisseaux et six frégates de l'ex-marine vénitienne. Le Directoire répondit favorablement à sa demande. Aussi, le 21 juin, l'amiral Brueys¹³ écrivit-il à Bonaparte qu'il quitterait Toulon dans

9. Le 15 germinal an V (4 avril 1797) les royalistes avaient été victorieux aux élections du renouvellement du tiers du Corps législatif.

10. Bonaparte à Truguet, Mombello, 13 prairial an V (1er juin 1797), lettre 1855.

11. Bonaparte et l'Archiduc Charles avaient signé, à Leoben, le 18 avril 1797, les préliminaires du Traité de Campoformio.

12. Le 11 prairial an V (29 mai 1797) débutèrent les négociations de paix avec l'Autriche, à Udine.

13. François Paul Brueys d'Aigalliers (1753-1798), entra dans la Marine en 1766. Capitaine de vaisseau en 1792, contre-amiral en 1796, il venait d'être nommé vice-amiral en 1798 lorsqu'il fut chargé de transporter en Egypte l'armée d'invasion commandée par Bonaparte. Il fut tué à Aboukir. - Voir Paul Laurencin, *Amiral Brueys (1753-1798)*, Paris, 1913.

quelques jours avec six vaisseaux et deux frégates, dès que leur armement serait terminé¹⁴.

Le Directoire avait également donné suite aux autres demandes du général. On envoya à Venise des marins et des officiers, dont l'amiral Perrée qui prit, à son arrivée, le commandement de la Marine en Adriatique. L'escadre de l'amiral Brueys partit de Toulon le 27 juin. Elle arriva à Corfou le 13 juillet, repartit le 16 août, et arriva à Venise le 4 septembre. Bonaparte, qui avait écrit à Brueys qu'il aurait plaisir à le voir à Venise, lui demanda de venir le rejoindre à son quartier général de Passeriano, le 17 septembre¹⁵; il allait lui dévoiler son plan concernant Malte. Quatre jours auparavant, le 13 septembre, il avait écrit à Talleyrand : « Pourquoi ne nous emparerions-nous pas de Malte ? (. . .) L'amiral pourrait très bien y mouiller et s'en emparer »¹⁶. Suivaient quelques considérations sur le peu de forces qui défendaient l'île, sur l'état d'esprit des habitants, jugé favorable aux Français, et sur l'importance de Malte pour s'assurer la suprématie en Méditerranée. Si Bonaparte revenait à la charge à propos de Malte, alors qu'il avait reçu précédemment une réponse négative à ce même sujet en juin, c'est qu'il venait d'apprendre que les circonstances avaient changé en France : le coup d'Etat du 18 fructidor (4 septembre 1797) avait chassé du pouvoir la majorité modérée et royaliste, remplacée par les thermidoriens qui instaurèrent la « Terreur directoriale »¹⁷. Il estimait donc, à juste titre, trouver auprès des nouveaux dirigeants une meilleure audience.

Brueys arriva à Passeriano le 21 septembre, et il y séjourna jusqu'au 23. Les deux hommes sympathisèrent¹⁸. Bonaparte exposa son plan à

14. Brueys à Bonaparte, Toulon, le 3 messidor an V (21 juin 1797), C.I., Venise, p 403-406.

15. C. N., Bonaparte à Brueys, Q.G. de Passeriano, 1er jour complémentaire an V (17 septembre 1797), lettre n° 2217.

16. C.N., Bonaparte à Talleyrand, Q.G. de Passeriano, 27 fructidor an V (13 septembre 1797), lettre n° 2195.

17. A. Blondy, *op. cit.*, p. 344.

18. La correspondance de Brueys au Ministre se trouve aux archives de la Marine, série campagnes : AM BB4/115, BB4/125, BB4/127, et Archives de la guerre : cartons B3 (correspondances de l'armée d'Italie pendant le dernier trimestre 1797 et premier trimestre 1798 ; voir A.M., BB4/115 (88), Brueys au ministre de la Marine, 3 octobre 1797. Le ministre était alors Pléville le Pelley (de juillet 1797 à avril 1798).

l'amiral : ce dernier devait s'emparer de l'île des chevaliers lors du retour de son escadre en France. Brueys connaissait bien Malte où il avait fait de nombreuses relâches au cours de ses 32 années de carrière dans la marine française¹⁹. Il fut convenu d'appeler cette opération « la petite expédition », pour la différencier de « la grande expédition », qui désignait celle concernant l'Angleterre. Cette fois, l'escadre ne partirait plus de Toulon, comme Bonaparte l'avait suggéré en mai, mais de Corfou, où elle aurait au préalable pris quelques troupes pour pouvoir « mettre 2000 hommes de garnison à Malte »²⁰. Dans sa lettre à Talleyrand, Bonaparte demandait en outre l'autorisation de cultiver les intelligences qu'il avait à Malte. Comme il l'avait espéré, le Directoire entra enfin dans ses vues : Talleyrand lui répondit, le 23 septembre : « le Directoire approuve vos idées sur Malte »²¹, en soulignant que c'était l'Autriche qui était la plus à craindre concernant cette île. Talleyrand lui écrivit de nouveau le 27 septembre pour lui spécifier « que le Directoire (lui donnait) tous les pouvoirs nécessaires pour mettre à exécution le plan (. . .) proposé dans (la) dépêche du 27 fructidor »²².

Il aurait cependant pu y avoir un nouveau revirement dans la politique du Directoire à propos de Malte ? En effet, le ministre de la Marine, Pléville le Pelley, se montrait réticent : il s'était déclaré peu favorable à la prise de la République « aristocrafanique »²³ (c'est ainsi qu'il appelait Malte), dont il soulignait par ailleurs la neutralité dans un rapport adressé au Directoire en date du 5 octobre 1797. Barras, ne sachant trop quelle attitude adopter, avait envoyé son secrétaire, Bottot, au quartier général de l'armée d'Italie pour connaître, d'une part, les intentions de Bonaparte relatives à l'organisation politique de l'Italie, d'autre part, sa manière de mener les négociations de paix avec l'Autriche et, enfin, ses intentions

19. BB4/115 (106), Brueys au ministre de la Marine, 26 frimaire an VI (16 décembre 1797).

20. Bonaparte au Directoire, QG de Passeriano, 2 vendémiaire an VI (23 septembre 1797), C.I., lettre 2247.

21. Voir G. Pallain, *Le ministère de Talleyrand sous le Directoire*, Paris, Plon, 1891, p. 153-155: lettre de Talleyrand au général en chef, Paris le 2 vendémiaire an VI (23 septembre 1797).

22. MAE, papiers d'agents, 60 Desages, vol 47, p. 30, 6 vendémiaire an VI (27 septembre 1797), cité par A. Blondy, p. 358.

23. Rapport de Pléville le Pelley du 5 octobre 1797, Archives de la Guerre, B. 6/2.

sur Malte. Bottot y arriva le 3 octobre. Il apportait les lettres de Talleyrand datées des 23 et 27 septembre, mentionnées ci-dessus. A son retour à Paris, il fournit le 21 octobre un rapport dont une analyse fut envoyée aussitôt à Bonaparte par la Réveillère-Lepeaux²⁴. Dans cette analyse, il apparaît que Bottot avait repris l'affirmation de Bonaparte que Malte était à vendre et précisait même que le général disposait de la somme nécessaire. Aussi, et malgré l'avis opposé du ministre de la Marine, le Directoire s'en tint à ses positions, précisant qu'il fallait conquérir Malte pour éviter qu'elle ne tombât dans d'autres mains, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie étant toutes trois suspectées de vouloir le faire.

Entre temps, alors qu'il était encore à Venise, Brueys reçut de Bonaparte l'ordre de se rendre à Raguse pour régler le problème de l'occupation des Bouches de Cattaro par les Autrichiens, et y faire connaître l'intérêt que la République française portait à la République de Saint-Blaise, et son souhait de la défendre contre tout ennemi qui menacerait son indépendance. Si les Autrichiens s'en étaient emparé, comme Bonaparte le craignait, il devait signifier au commandant de la place que l'occupation autrichienne violait les articles préliminaires de paix qui existaient entre l'Empereur et la République Française, et que tout refus d'évacuation entraînerait une occupation immédiate de toutes les îles de la Dalmatie, la saisie des convois de ravitaillement et des actions hostiles envers les troupes impériales²⁵.

Son escadre repartit de Venise le 11 octobre ; elle jeta l'ancre dans la rade de Calamotte, près de Raguse, le 19, et y resta jusqu'au 30. Les hostilités furent évitées, car, le 17 octobre, la paix avec l'Autriche avait été signée à Campoformio, puis ratifiée à contrecœur le 27 par le Directoire. Brueys repartit alors vers Corfou, où il arriva le 6 novembre²⁶.

Une fois la paix signée, le Directoire confia à Bonaparte la direction de l'armée d'Angleterre, sur proposition de Barras. Mais les Directeurs, qui ne souhaitaient pas le voir arriver à Paris, le nommèrent plénipotentiaire à Rastadt ; Bonaparte partit d'Italie le 20 novembre, pour se rendre vers sa nouvelle mission, mais sans avoir pour autant oublié

24. La Réveillère-Lepeaux à Bonaparte, C.I., Venise II, p 240-249.

25. Bonaparte à Brueys, QG de Passeriano, 1er vendémiaire an VI (22 septembre 1797), C.I., lettre 2240.

26. A.M., BB4/115 (102).

son projet sur Malte : le 14, il avait écrit à Brueys²⁷ qu'il faisait embarquer pour Corfou la sixième demi-brigade, forte de 1600 hommes ; il précisait : « cela vous mettra à même de pouvoir embarquer 3000 hommes pour la petite expédition ». Il lui annonçait en outre qu'il lui enverrait un aide de camp chargé de lui transmettre ses ordres pour la petite et la grande expédition²⁸. Il avait aussi écrit au Directoire qu'il avait envoyé à Malte un agent nommé Poussielgue, sous prétexte de faire une inspection des comptoirs commerciaux du Levant, mais « à la vérité pour mettre la dernière main au projet que nous avons sur cette île »²⁹. De son côté, Brueys continuait à œuvrer dans le même sens. Aussi, un événement survenu en octobre, concernant une prise tunisienne, lui donna-t-il l'occasion d'envoyer, lui aussi, à Malte un espion.

Le 25 octobre, la frégate française l'*Artémise*, chargée de protéger le commerce de l'Adriatique des corsaires barbaresques, avait capturé un brigantin suspect, à l'équipage tunisien. Ce brigantin, *Les Gracieuses Jumelles*, était à l'origine un bâtiment corfiote venant tout juste d'être pris par un corsaire tunisien, qui en avait capturé et emmené l'équipage et les passagers. Il y avait laissé quelques marins tunisiens, qui furent donc faits prisonniers à leur tour par l'*Artémise*³⁰. La République française, du fait de son occupation des îles ioniennes, était devenue la protectrice de leurs habitants, si bien que Brueys décida qu'il fallait échanger les prisonniers tunisiens contre les corfiotes pris sur *Les Gracieuses Jumelles*. Il envoya pour cela deux frégates, la *Justice* et l'*Artémise*, avec des instructions précises données au commandant de la *Justice*, le capitaine Jean Villeneuve³¹. Il devait ramener les dix-neuf musulmans à Tunis et y reprendre les prisonniers corfiotes. Il devait également croiser entre le cap Passero et Malte à la recherche de corsaires anglais, à l'aller comme au retour. En outre, les ordres stipulaient de relâcher à Malte, avec comme mission avouée de tenter d'y prendre des matelots, mais également, et

27. Bonaparte à Brueys, QG Milan, 24 brumaire an VI (14 novembre 1797), C.N., lettre 2364.

28. *Ibid.*

29. Bonaparte au Directoire, QG Milan, 22 brumaire an VI (12 novembre 1797), C.N., lettre 2354.

30. Récit Langevin, Musée de la Marine.

31. Le capitaine Jean Villeneuve n'avait aucun lien de parenté avec l'amiral du même nom.

surtout, d'y obtenir des nouvelles de l'état d'esprit de la population, tant à l'égard de l'ordre qu'à celui des Français. Les deux frégates arrivèrent à Malte le 16 décembre³². Le gouvernement de Malte refusa les matelots, « mais plusieurs Maltais, qui, malgré ce refus, voulaient s'envoler, trouvèrent le moyen, au grand regret du gouvernement, de parvenir à bord de ces frégates qui se trouvaient en quarantaine. »³³ Or, en sus de cette mission avouée, Villeneuve avait reçu de Brueys l'ordre oral de « faire mettre à Malte un homme qui peut nous être fort utile »³⁴. Le 19 décembre, Brueys écrivait à Bonaparte : « j'ai envoyé la *Justice* et l'*Artémise* en croisière sur Malte. Elles doivent relâcher dans ce port pour y déposer ce Maltais dont je vous ai parlé, et sous le prétexte de demander au consul des renseignements sur les corsaires qui croisent dans ces parages. »³⁵ William Hardmann affirme que ce Maltais est Vincenzo Barbara, qui avait été banni de Malte pour avoir comploté au début de l'année 1797³⁶. En

32. Lettre du consul Caruson à Talleyrand, AE Malte, CP V, 24 (54) du 19 décembre : « Nous avons dans le port depuis le 26 de ce mois (nivôse) deux frégates françaises, la *Justice* commandée par le citoyen Villeneuve, et l'*Artémise*, capitaine Stendelet ». – Voir également NLM, Arch 6532 : « Adi 16 Xbre 1797, Capito due fregate da guerra francesi la comde nomta la Giustizia comda dal cap no Giovanni Villaneuve di Nante con 350 pne d'equip. La 2a nomta l'Artemise comd. dal cap Standelet con 300 pni d'equip. Provte da Corfu dal di 10 del passato. Si è sbarcato dalla sud. Comde un ufficiale di nome G. Frendo di questa città Valletta.

A di 18 d° : il sud. Ufficiale si è sbarcato nel Lazzto per la 40

A di d° gno per li sud^{ti} Giov^{mi} Farrugia

A di 21 d° essendosi salvato un schiavo del particolare sulla comd° il quale fu sbarcato nella prigione del Lazz^{to}

A di 23 le sud^{te} due fregate partirono un 40^{na}

A di 10 genn° : il sudeto schiavo ebbe prattica

A di 15 d° : il sud° ufficiale ebbe prattica un gno pma

33. Consul Caruson à Talleyrand, 19 décembre 1797, AE Malte, CP 24 (58).

34. Lettre de Brueys à Pléville le Pelley, A.M. BB4/115 (106), dans laquelle il fait part au ministre de sa visite à Passeriano, du projet de petite expédition et de la mission des deux frégates, parties officiellement pour Tunis mais devant également s'arrêter, dans le cadre du projet, à Malte.

35. Brueys à Bonaparte, 19 décembre 1797, AG B3/50.

36. W. Hardmann, op. cit., p. 14. – Vincenzo Barbara, après avoir été chassé de Malte, avait pris contact avec Bonaparte, et l'avait probablement rencontré à Milan. S'il avait débarqué de la *Justice*, même clandestinement, ce qui expliquerait qu'il ne figurait pas sur les livres de solde (voir note suivante),

réalité, il s'agissait d'un officier de l'ancienne Marine vénitienne, nommé enseigne par Brueys. Le 15 janvier, Caruson signale à son ministre « que le nommé Joseph Frendo, Maltais, officier de la frégate française la *Justice*, débarqué de ce lazaret pour raisons de santé et qui vient de prendre pratique, ne m'a pas laissé ignorer les symptômes de sa maladie ; elle est sérieuse et je lui ai fort recommandé de se ménager »³⁷. Les deux frégates repartirent de Malte le 23 décembre pour Tunis³⁸. Après des pourparlers difficiles et longs avec les autorités tunisiennes, elles repartirent de Tunis avec les Corfiotes libérés, et décidèrent de retourner directement à Corfou, sans repasser par Malte comme l'avait ordonné Brueys : « Elles doivent ensuite (. . .) revenir à Corfou en relâchant à Malte pour y reprendre l'homme en question qui doit me donner des renseignements sur l'esprit du pays »³⁹. Les frégates appareillèrent de Tunis dans la nuit du 6 au 7

il aurait pris le risque d'être reconnu et châtié. En outre, son propre témoignage va dans ce sens : réclamant d'être dédommagé pour les services qu'il avait rendus à la Marine de la République, il fournit un état de services détaillé, dans lequel il précisait qu'il était parti avec l'armée d'Égypte, avait débarqué en juin à Malte d'où il était reparti, sur ordre de Vaubois, sur un aviso, l'*Assillante*, qui avait été pris par les Barbaresques. Après une période d'esclavage, il ne fut rapatrié en France qu'en 1801. S'il avait participé au voyage des deux frégates passant à Malte en décembre 1797, il est peu probable qu'il eût omis l'épisode. Vincenzo Barbara était un chevalier de l'Ordre, noble d'origine maltaise : – voir D. Gregory, *Malta, Britain and the European powers, 1793–1815*, Londres, 1996, p. 40.

37. Caruson à Talleyrand, 15 janvier 1798, AE Malte CP 24 (56) ; voir également, note 32 ci-dessus, où il est fait mention du débarquement d'un officier « G. Frendo », qui obtient la pratique le 15 janvier. En outre, cet enseigne est répertorié dans le rôle de solde de la *Justice* (Toulon, 2E6/424, rôle de solde de la *Justice*), où il est précisé qu'il a été détaché du Guillaume Tell sur la frégate, puis débarqué à Malte le 28 frimaire an VI (18 décembre 1797). On ne trouve aucune trace de Barbara sur ce même rôle, ni sur ceux des autres bâtiments de l'escadre. Frendo quitta la Marine, semble-t-il, le 16 septembre 1798, d'après un document conservé dans le dossier Frendo des Archives de la Marine (CC1/866 an VI, dossier Frendo), en date du 6 germinal an X. En effet, ce document récapitule le solde dû par la Marine aux héritiers de la famille Frendo, pour la période du 28 frimaire an VI (18 novembre 1797) au 30 fructidor an VI (16 septembre 1798). Sur le document il est écrit : « Pour acompte de sa solde du 28 frimaire an VI au 30 fructidor suivant (. . .) ».

38. Soit la veille de l'arrivée de Poussielgue.

39. Brueys à Bonaparte, 19 décembre 1797, *op. cit.*

janvier⁴⁰, et arrivèrent à Corfou le 15⁴¹; l'arrivée des ex-captifs produisit un bon effet dans toute l'île, en faveur des Français.

Lors de leur relâche à Malte en décembre, les deux frégates avaient vu quatre corsaires anglais en réparation dans le port. Brueys, une fois informé, décida de renvoyer la *Justice* sur Malte pour s'emparer de ces bâtiments⁴². Les deux plus petits des corsaires y avaient été désarmés; la *Justice* s'empara des deux autres. Il s'agissait d'un brick, le *Cornish Hero*, et d'un chébec, le *Fortunatus*. Leurs équipages furent débarqués à Malte.⁴³ La frégate retourna avec ses prises à Corfou, où elle rejoignit l'escadre de Brueys juste avant son départ pour la France.

Au cours de tous les événements précédemment décrits, de décembre à février, le général Bonaparte avait pris le commandement de l'armée

40. L'affaire des *Gracieuses Jumelles* est relatée dans les archives du consulat de Tunis, A.E., Tunis, CCC, vol. 36. Le séjour de Villeneuve à Tunis y est raconté avec beaucoup de détails dans les lettres du consul Devoize à Talleyrand.

41. Elles arrivèrent à Corfou le jour où Frendo obtint la pratique, si bien que, si elles étaient passées par Malte, elles auraient dû attendre pour le récupérer, ce qui aurait probablement été inutile au regard de la mission puisque, en raison de sa maladie, il n'aurait pu s'aboucher avec ses contacts sur l'île.

42. A.M., BB4/124 (40).

43. NLM, ARCH 6532, 5 février 1798, « Capito la fregata da guerra francese nom la Giustizia comd dal cap Villeneuve di Nantes cap di nave con 340 pers. d'equipa, e 66 prigionieri inglesi, conducendo con se un sciabecco corsale inglese, comd. dal cap Giacomo Carée, da lui depredato li 4 corrente sotto lampedosa, dichiaro in oltre aver predato il di primo core un cutter corsale inglese comd^o dal cap Giulielmo Asting, quale l'ammarrino e lo spedi per Corfu. Domanda di sbarcare nel Lazto gli sud. Prigionieri inglesi per la 40na, e lui partire A di 8 : gli sud^{ti} prigionieri passarono nel Laz^{to}
A di d^o giorno per li sud^{ti} Gio Batta Attard
A di 14 d^o : un schiavo battezzato appartenente a Egidio Salamone quali erasi salvato a bordo di d^o fregata di sua volonta si è sbarcato e fu porto sulla tartana condotto in questo porto dal Brig^{no} greco di cap Colaro per farla 40na
A di 15 : la dud^a fregata parti in 40^{na}
A di 19 d^o : 35 dei sudⁱ prigionieri si separarono
A di 20 d^o gno pli sudⁱ Gaetano Diacono
A di 4 marzo il Gno Gio Batta Attard con li rimanenti Prigionieri al n^o di 31 passarono abordo del brig^{no} maltese nom. S Francesco di Paola comd^o dal cap Giorgio Hamingo per portarsi in Livorno
A di 12 d^o li sud^{ti} 31 prigionere partirono sul sud^o brigantino in 40^{na}
A di 18 d^o il rimanente delli prigionieri al n^o di 35 ebbero prattica un giorno pma »

d'Angleterre. Entre temps, il avait passé quelques jours comme plénipotentiaire à Rastadt⁴⁴, et était revenu à Paris le 5 décembre, pour préparer la « grande expédition ». Le 14 décembre 1797, il rédigeait un plan d'opérations avec le ministre de la Marine, et recommandait de faire revenir au plus vite l'escadre de Brueys à Brest. Il y donnait toutes les précisions sur la route que devait suivre l'amiral, et ne mentionnait plus Malte : le projet de « petite expédition » sur Malte n'était, de toute évidence, plus à l'ordre du jour. En outre, Bonaparte avait tenté, quelques jours auparavant, de faire interrompre la mission de Poussielgue, par l'intermédiaire de son frère Joseph, alors à Rome, mais le courrier envoyé par ce dernier à Poussielgue ne parvint jamais à son destinataire⁴⁵. Poussielgue resta à Malte du 23 décembre 1797 au 9 janvier 1798. Il rencontra le Grand Maître et plusieurs dignitaires maltais, signe que le but premier de sa mission n'était pas méconnu des autorités maltaises. Le 16 février, Poussielgue revint à Milan et remit son rapport à Bonaparte⁴⁶. Il signalait que l'on craignait à Malte une action de Brueys contre l'île; en outre, il l'informait – par une lettre séparée car il ne souhaitait pas que tous les lecteurs prennent connaissance de son rapport –⁴⁷ de l'état déplorable de l'escadre de Corfou qui, selon lui, était incapable d'agir contre Malte ; il fallait dès lors, négocier ou attaquer en force plutôt que de compter sur un soulèvement des Maltais lors de l'arrivée de l'escadre de Brueys. Quant aux chevaliers, ils étaient majoritairement opposés à la République, car, si l'Ordre était chassé de Malte, ils ne sauraient où aller. Il insistait de plus sur l'importance de prendre les autres puissances de vitesse⁴⁸. Mais dans les préoccupations immédiates de Bonaparte, nous l'avons vu, il semble que la « petite expédition » avait cédé la place à la « grande expédition ».

44. Le 25 novembre, il arrivait à Rastadt, et, dès le lendemain, Barras parvenait à convaincre le Directoire de l'utilité de le faire revenir, momentanément, à Paris : voir A. Blondy, note 4, p 365.

45. A. Blondy, *op. cit.*, p 365.

46. A.N.P. 131 AP, Papiers Poussielgue, *Mémoires sur l'île de Malte à la fin de l'année 1797*, Milan, le 20 pluviôse an VI (8 février 1798).

47. A. Blondy, *op. cit.*, p. 363.

48. ANP; 131 AP, Papiers Poussielgue, *Mémoire sur l'île de Malte à la fin de 1797*, Milan le 20 pluviôse an VI (8 février 1798), au général Bonaparte, cité par A. Blondy, *op. cit.*, p. 362-363.

Revenons à Brueys, qui ignorait tout de ce nouveau revirement. Nous l'avons vu, le 14 novembre Bonaparte lui avait écrit qu'il estimait à 3000 hommes les troupes nécessaires pour effectuer la petite expédition et que, dans cette perspective, il envoyait à Corfou la sixième demi-brigade d'infanterie. Jointe aux hommes des bâtiments de son escadre elle devait fournir des troupes en quantité suffisante.⁴⁹ Malheureusement, le général Chabot, commandant la place de Corfou, avait dû disperser une partie de ses effectifs dans les différentes îles et sur la côte albanaise, si bien qu'il ne put fournir à Brueys qu'un médiocre contingent de 450 hommes. Un autre contingent avait embarqué à Ancône sur trois frégates anciennement vénitiennes sous le commandement de Perrée, et devait rejoindre l'escadre de Brueys, avant son départ de Corfou, pour rentrer en France avec lui ; malheureusement, le départ des trois frégates fut retardé, et la jonction ne se fit que bien plus tard⁵⁰. En plus de ces difficultés, l'amiral ne parvenait à compléter ni ses propres équipages, ni ceux des bâtiments de Venise, ni à assurer un complet ravitaillement à son escadre. Enfin, après avoir longuement attendu l'aide de camp promis par Bonaparte dans sa lettre du 14 novembre, il estima qu'il était temps pour lui de faire voile vers la France, et un conseil de guerre réuni à Corfou décida du départ.

L'escadre partit de Corfou le 24 février 1798, et arriva devant Malte le 3 mars⁵¹. Les bâtiments sous le commandement de Perrée ne l'avaient toujours pas rejointe. L'escadre fut aperçue par les tours de guet de Gozo qui signalèrent à la Valette la présence de six vaisseaux de ligne et de

49. Bonaparte à Brueys, lettre 2364, op. cit.

50. Dans son rapport du 11 mars 1798, Brueys précise que Perrée l'a rejoint à la Spezia.

51. NLM, Arch 6532, le 3 mars 1798 : « comparve per le beccio del Gozzo una squadra composta di 18 veli sotto il comando di Messieur de Bruest. Il di 3 al far del giorno si sono visti per tramontana, facendo rotta per questo porto. Verso le ore 9 entro in porto un vascello ed un sciabeco (*) da guerra francesi, la nave nomata Frontein, comd. dal cap. Saulinier ed il sciabeco comd. dal Cap Marchan. Partiti da Corfu la sud.a nave entro in Porto attesa una una falla d'acqua quale domando d'accomodarla per unirsi alla squadra. Adi 4 d°: il sud° sciabeco parti in 40^{na}
adi d°: entro in porto il cutter da guerra france, comd. dal Cap Rainaud
adi 5 d°: il sud° cutter usci per unirsi alla squadra
adi d°: il sciabeco ritorno in Porto

quelques frégates. Le rapport final de Brueys à Bonaparte du 11 mars 1798⁵² raconte avec beaucoup de détails ce qui s'est passé. L'amiral se disait désespéré d'être obligé de renoncer à l'expédition dont il lui avait parlé à Passeriano, qu'il pensait être certain du succès de l'opération s'il avait eu 3000 hommes comme Bonaparte lui avait annoncé, mais qu'avec « une nombreuse escadre dénuée d'hommes d'équipages », le succès semblait incertain. En effet, il ne pouvait réunir qu'environ 1400 hommes, dont un peu plus de 800 d'infanterie et 560 d'artillerie de marine.

Brueys avait pris à son bord deux Maltais, Barbara et Calandri⁵³, et il leur avait exposé son plan, consistant en un débarquement de nuit. Les

adi 6 d°: essendosi ieri sera imbarcato Emanuel Galea figlio di Giuseppe e Maria della Valletta col consenso del comd. sie di bel nuovo disb° e fatto passare nel Lazto con li sue desi Gratis

adi d°: il sciabecco usci per unirsi alla squadra, portandoci rinfreschi dalui chiesti, erbame, bove, ed altro

adi d°: essendosi imbarcato Pietro Paolo della Valletta, avendo avuto il consenso del Comd si è disb°, fatto passare nel Lazto con li sue desi gratis

a di 8 d°: il vassello parti in 40na per unirsi alla squadra essendosi accomodato, ed avendo avute le tutte le provisioni dalui chiesti, ed anche alcune marinari

adi pmo aprile: Emmanuele Galea e Pietro Paolo passati nel Lazto con gli suedesi per fare la 40' ebbero prattica. »

(*) : Le chébec en question était le *Fortunatus*, récemment pris par la *Justice* aux Anglais ; dans le livre de solde de la *Justice* (Archives de Toulon, 2E6 424), il est précisé que le capitaine Marchand fut désigné pour commander cette prise.

52. Brueys à Bonaparte, en mer à bord du *Guillaume Tell*, le 21 ventôse an VI (11 mars 1798).

53. Ces deux Maltais ont été nommés enseignes par l'Amiral Brueys. Lorsque l'escadre partit de Corfou le 24 février, Brueys les avait fait embarquer, « avec le grade d'enseigne, à bord du vaisseau le Dubois que commandait la Joille » (Brueys, 11 mars 1798, op. cit.). Après la petite expédition, ils rembarquèrent sur le bateau amiral, le *Guillaume Tell*, et leurs noms se retrouvent dans le rôle de solde de ce vaisseau (Archives de Toulon, 2E6 / 537 ; les informations contenues dans le rôle de solde sont les suivantes : « Barbara Vincent : faisant fonction d'enseigne, 200 f par mois / Calandry Angelo : *idem*). Puis ils passèrent sur l'*Orient* le 22 floréal an VI (11 mai 1798).

Ils furent ensuite débarqués à Malte lors de la prise de l'île par les Français, le 9 juin 1798. Barbara fut conseiller de Vaubois, qui voulut l'envoyer en France pour renseigner le Directoire sur les besoins de la garnison. Il embarqua sur l'*Assaillante*, qui fut prise par un corsaire tunisien, et fut réduit en esclavage.

troupes étaient sous le commandement du chef de bataillon Lochey⁵⁴, et la partie navale sous la responsabilité de Le Joille. Lorsqu'il leur exposa son plan, les deux Maltais, « refroidis » selon les propres termes de Brueys, lui firent beaucoup d'objections : notamment, qu'en raison de la pleine lune on y verrait comme en plein jour, « qu'il y avait des tours de garde sur toute la côte, qu'on ne pourrait pas débarquer sans être aperçu et qu'une fois le signal d'alarme donné on serait obligé de rembarquer ». Également « qu'ils croyaient être certains que le peuple était pour nous, mais qu'il était extrêmement timide et qu'il serait nécessaire de s'assurer des patriotes de la ville avant d'exécuter (le) projet, afin qu'ils nous secondassent »⁵⁵.

Voyant qu'il devait renoncer à ce plan et en établir un autre, Brueys se résolut alors à faire entrer un cheval de Troie dans le port ; un des vaisseaux de l'escadre, anciennement vénitien, le *Frontin*, ayant une forte voie d'eau, il prit le parti de le faire entrer dans le Grand Port, et il y fit embarquer les deux Maltais afin qu'ils puissent, quoique en quarantaine, s'aboucher avec les partisans de la France, et les assurer que l'escadre leur apporterait une « assistance prompte et vigoureuse »⁵⁶ s'ils se soulevaient. Il fit donc entrer dans le port le *Frontin* et un aviso⁵⁷, et

W. Hardmann dit qu'on perd sa trace au bagne (W. Hardmann, *op. cit.*, p. 255), or il existe un dossier Barbara aux archives de la marine (CC1, dossier Vincenzo Barbara), dans lequel il réclame son arriéré de solde pour la période de son esclavage. En réalité, il fut rapatrié en France en 1801, avec les autres membres de l'équipage de l'*Assaillante*, sur un bâtiment ragusais réquisitionné par le consul Devoize. Barbara dut fournir ses états de service, dans lesquels il n'est aucunement fait mention d'un quelconque débarquement à Malte lors du passage de la *Justice* en décembre 1797. Quant à Calandri, il fut officier du port pendant l'occupation, puis rapatrié à Toulon après la capitulation des Français en septembre 1800. Dans son rapport du 11 mars, Brueys écrit qu'il s'agit « d'un patriote chaud qui a sauté les barrières de la quarantaine lors du premier voyage de la *Justice* à Malte, et il a abandonné sa femme, ses enfants, son commerce pour venir offrir ses services aux Français ».

54. Ce dernier fut fait prisonnier lors de la capitulation des Français à Gozo.

55. Brueys à Bonaparte, le 11 mars 1798, *op. cit.*

56. *Ibid.*

57. Il s'agit du *Fortunatus*, puisqu'il est décrit dans les registres de la santé de Malte qu'il était commandé par le capitaine Marchand. Ce bâtiment était l'un des deux pris aux Anglais par la *Justice* lors de son retour à Malte, en février.

le reste de l'escadre défila en ligne de bataille devant le port. Il apprit alors par le consul que l'arrivée de l'escadre avait inspiré de « la terreur » et que les autorités portuaires avaient pris toutes les précautions pour empêcher toute communication entre les deux bâtiments entrés au port et les gens du pays. Ne pouvant donc rien entreprendre de décisif, il prit le parti de répondre aux témoignages d'amitié qu'on lui fit, de garder le secret du projet de la « petite expédition », et de prouver qu'il n'avait jamais eu d'autre intention, en se présentant devant Malte, que d'y attendre la fin du radoub du *Frontin*. Il reçut à son bord deux chevaliers envoyés par le Grand Maître, qui souhaitait l'assurer de tous les services qui pourraient dépendre de lui, et de son intention de vivre en bonne intelligence avec la France. Brueys échangea à son tour quelque amabilité avec ses interlocuteurs. Il concluait que l'apparition de son escadre avait produit « le bon effet de rassurer les chevaliers sur les intentions de la France », ce qui, ultérieurement, pourrait s'avérer utile. Enfin, cherchant à faire oublier son échec, dont il craignait qu'il lui serait reproché à son arrivée à Toulon, il précisait que si l'expédition d'Angleterre devait ne pas avoir lieu, et que les vaisseaux de Toulon ne quittaient pas la Méditerranée avant septembre, « on pourrait entreprendre tout de suite d'enlever l'île de Malte qui, par sa position, donne la clé du commerce du Levant et qui produirait (. . .) de grandes ressources à notre marine militaire. Les esprits sont actuellement très disposés en faveur des Français (. . .) tout fait présumer un succès facile, tandis qu'en retardant, les esprits peuvent se refroidir, les chevaliers prendre des précautions qui augmenteraient les difficultés, et enfin ils peuvent se livrer à une puissance couronnée et donner des regrets tardifs à la France de n'avoir pas profité du moment favorable de s'emparer du poste le plus important de la Méditerranée. »⁵⁸

Enfin, l'escadre quitta Malte le 10 mars 1798, après y avoir semé le trouble et l'inquiétude parmi les chevaliers et la population. Cette première tentative, qui se solda par un échec⁵⁹, permit aux Français de

58. Brueys à Bonaparte, le 11 mars 1798, *op. cit.*

59. Pour l'Amiral Brueys, il s'agissait d'un échec relativement aux ordres reçus de Bonaparte. Il ne pouvait être qu'inquiet, lorsqu'il quitta Malte, de l'accueil que lui réserverait ce dernier. Or, contrairement à ce qu'il craignait, il reçut ses félicitations dans une lettre où le général s'étonnait de ce qu'il n'eût pas reçu ses instructions envoyées par un aviso, et dont on peut supposer qu'elles

mesurer l'effet qu'avait produit sur les chevaliers l'escadre de Brueys. La place forte tenue par les chevaliers de Saint Jean depuis 1530 semblait prête à tomber comme un fruit mûr⁶⁰, et si cette première tentative échoua avant même d'avoir commencé, une seconde, mieux organisée et plus imposante, devrait, selon Brueys, avoir raison de cet Ordre déliquescents. Sa prophétie fut confirmée par l'Histoire, puisque très exactement trois mois après son départ, ce fut l'instigateur de la « petite expédition », Bonaparte en personne, qui, à la tête de l'imposante armada destinée à conquérir l'Égypte, vint demander au Grand Maître Ferdinand de Hompesh de lui remettre la place.⁶¹

lui ordonnaient d'annuler la petite expédition (puisque Bonaparte avait tenté de stopper la mission de Poussielgue, il est plus que probable qu'il ait tenté d'en faire autant pour ce projet). Bonaparte écrivit cette phrase sibylline : « il faut que les bâtiments qui vous ont plusieurs fois porté les ordres du gouvernement aient été pris ».

60. L'Ordre de Malte, de plus en plus décrié par la population maltaise, principalement sa composante bourgeoise enrichie grâce au commerce, avait en cette fin de XVIII^e siècle de plus en plus de mal à assurer son assise. Le premier épisode critique eut lieu en septembre 1775; il est appelé la « révolte des prêtres » (A. Blondy, *op. cit.*, p. 204). Mais ce sont surtout les nationalisations de ses commanderies par la Législative, en septembre 1792, qui, ruinant financièrement l'Ordre, ébranlèrent le plus fortement son assise : désormais incapable de financer la paix intérieure, il apparaissait de plus en plus inutile à une majorité de Maltais, désireux de recouvrer leur souveraineté.
61. L'escadre de Bonaparte arriva à Malte le 9 juin ; après biens des hésitations, quelques incidents, mais aucune bataille digne de ce nom, une suspension d'armes fut signée le 11, et l'Ordre capitula le lendemain. Le 12 juin, les troupes républicaines prirent possession des fortifications de l'île, que le dernier Grand Maître de Malte quitta le 18, pour Trieste. – Voir A. Blondy, *op. cit.*, p. 371–380.

